



## Célébration du 11 novembre :

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 sera célébrée à Ménars

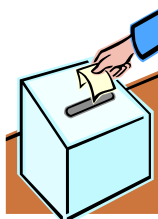
- 10 h 30 Regroupement à la mairie
- 10 h 45 Départ du défilé
- 11 h Dépose de gerbes au monument aux morts
- 11 h 45 vin d'honneur à la Salle des charmilles



**Toute la population, grands et petits, est invitée à célébrer cette fête nationale.**

## Révision des listes électorales :

Les demandes d'inscription sur les listes électorales se font en Mairie jusqu'au 31 décembre 2013. Les pièces à fournir sont :



- ♦ carte d'identité ou passeport
- ♦ Justificatif de domicile ou de résidence de plus de 6 mois (avis d'imposition, quittance de loyer, facture d'eau, gaz, électricité...)
- ♦ Pour les ressortissants de l'union européenne, une déclaration écrite doit être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire français et attestant de leur capacité électorale.

**S**ecrétariat de mairie : il est ouvert Les mardi - jeudi et samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14 h à 16 h 30

Tel : 02 54 46 81 25

Courriel : mairie.menars@wanadoo.fr

**Le secrétariat sera fermé le 2 novembre**

Permanence du Maire : le lundi de 16 à 18h.



**C**onseil municipal : prochaine réunion du Conseil municipal le 2 décembre à 19 h.

Les réunions du Conseil municipal sont publiques.

## Echos du Conseil municipal du 21 octobre 2013



- ♦ Un poste d'enseignement artistique principal est créé (pour l'intervenante en musique à l'Ecole Victor Hugo)
- ♦ Le rapport de la Commission Locale Chargée de l'Evaluation des Charges Transférées des Communes à Agglopolys est approuvé concernant les voiries communautaires et en matière d'équilibre social de l'habitat.
- ♦ La convention de mise à disposition des services techniques de la Commune pour l'entretien des voiries communautaires est approuvée ainsi que les montants facturables à Agglopolys pour le 1er semestre 2013..
- ♦ La redevance due par France télécom pour l'occupation du domaine public est adoptée pour 2013.
- ♦ La décision de poser une plaque sur le monument aux morts en hommage aux 54 soldats morts à Ménars en 1871 et enterrés dans le cimetière est adoptée.
- ♦ Le rapport annuel d'Agglopolys sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif est présenté au Conseil.
- ♦ Le Conseil municipal exprime son opposition au projet de loi proposé aux parlementaires ( dit « Loi ALUR », qui rend obligatoire le transfert à la Communauté d'agglomération de la réalisation du PLU (Plan Local d'Urbanisme). La Commune se verrait ainsi privée de la conception de son principal document d'urbanisme.

## E tat civil :

**Mariage** le 26 octobre de Fanny SOUTADE  
Et de Christophe ATHANASE

**Naissance** de Raphael BILLARD le 14 octobre  
**Décès** du Docteur J.P. HALLYNCK le 21 octobre

## Smartphone au volant : attention Danger !

Internet, textos, réseaux sociaux..., avec le Smartphone nous pouvons désormais rester connecté partout et tout le temps. Mais au volant, l'utilisation de ce téléphone intelligent représente un réel danger. Impossible en effet de regarder simultanément la route et l'écran de son smartphone. Selon une enquête récente 61 % des conducteurs de moins de 35 ans lisent leur SMS en conduisant et 32 % en écrivent....(!) Restons prudent !



## Travaux : ne prenez pas de risque !

Faire des travaux à l'extérieur de sa maison (ce qui changerait ou risquerait de changer son apparence) nécessite impérativement une **DEMANDE PREALABLE** à la Mairie.

Toitures, vérandas, abris de jardin, enduits, clôtures, panneaux photo-voltaïques, chauffe-eau solaire, volets, menuiseries, vélux, piscines... sont soumis à autorisation préalable avant tout commencement des travaux. Le projet est soumis à l'Architecte des bâtiments de France et à la DDT. Ne risquez pas de devoir défaire ce qui a été fait sans autorisation.....



**L'**école **SACRE-CŒUR** souhaite organiser des ateliers de jeux de société entre enfants et adultes .

Notre objectif : réunir les générations autour des plaisirs du jeu partagé. Pour cela nous faisons appel aux personnes retraitées (ou non) qui seraient disponibles 1 h tous les 15 jours de 15 à 16h. Les jeux traditionnels sont plébiscités : jeu de dames ,de petits chevaux,d'échecs...



Pour tout renseignement ,ne pas hésiter à contacter l'école au 02 54 46 82 22 (Mme DUBREUIL). Merci d'avance aux personnes qui nous rejoindront, les enfants vous attendent !

## Maladies cardio-vasculaires :

Une conférence organisée par l'Agence Régionale de Santé et animée par le journaliste Jacques Hugenin vous informe sur les maladies cardio-vasculaire



**21 novembre 2013 de 18 h à 20 h 30**  
**à l'IUT de Blois**  
**(Place Jean Jaurés)**

**A vos plumes !** La fin de l'année arrive et avec elle l'édition annuelle des ECHOS DE MENARS (30ème édition). Chacun peut y proposer son article, ses photos ou ses dessins, ses poèmes ou ses recettes, son histoire ou une page d'histoire... Ses colonnes vous sont ouvertes : à vos plumes! Adressez vos productions à la Mairie.



**A**rt floral : Jeudi 21 nov. de 20h à 21h30,  
Salle des Charmilles

- sous la conduite de Bernadette WILBERT

Prix à la séance 20 €

**Prendre contact avec Mme WILBERT**  
**au 02 54 74 17 14**



**W**ww.menars.fr : Consultez le site internet de Ménars . Vous y trouverez

- ◆ le calendrier des manifestations, des réunions du Conseil municipal, des vacances scolaires...
- ◆ Les comptes rendus du Conseil municipal
- ◆ Les dernières éditions des « Echos de Ménars »
- ◆ Le plan d'occupation des sols et le règlement des lotissements
- ◆ Des informations pratiques sur les démarches administratives
- ◆ Des informations sur les commerces, les entreprises, les associations, les écoles...
- ◆ Des informations sur l'actualité du village.



**www.menars.fr**

## ACTIVITES A.S.L.M. - SAISON 2013/2014

	Cours	Animateur	Coût annuel	Responsable
Art floral	Un jeudi par mois 20h00 – 22h00	B. WILBERT	20 € par séance	Elisabeth EVRARD 02 54 46 83 49
Gymnastique	Tous les mercredis 19h30-20h30	E. CHATEIGNER	100 euros	Elisabeth EVRARD 02 54 46 83 49
Atelier du fil	Tous les lundis 14h30-16h30	E. VIRLET	gratuit	Edith VIRLET 02 54 46 82 76
Œnologie	Un vendredi tous les ~2 mois 19h00-22h00	J.J. MARTIN VILLEPOU	18 euros par séance, environ 6 séances par an	Philippe TRIOREAU 02 54 46 83 36
Tennis	Pas de cours Réservation du court à l'aide d'un badge	/	30 euros (adultes) 20 euros (scolaires)	Karl LANGREBE 02 54 46 82 36

**Œnologie** : Prochaine soirée le  
**vendredi 8 novembre**  
de 19h00 à 22h00

À la Salle des Charmilles  
16 rue André Rouballay.



La séance portera sur la découverte  
des vins mono-cépage. La  
participation est de 18 euros par  
personne.

Réservez dès maintenant auprès de Philippe TRIOREAU  
par mail : [ptrioreau@orange.fr](mailto:ptrioreau@orange.fr)

**L'**Amicale ménarsoise vous invite  
**au CLUB DE JEUX**

**Mardi 5 novembre à 14 h 30**  
**Mardi 19 novembre à 14h30**



**O**ffices religieux : Les  
messes dominicales sont  
célébrées à l'église de Villebarou  
chaque dimanche à 10 h 30.



**C**lub de lecture : Envie de lecture ? Envie de  
partage ? Et si nous organisons un club de lecture?

Le principe : chacun d'entre nous vient avec un ou deux  
livres qu'il a lu et qu'il aimerait faire découvrir aux  
autres.

Tous les mois, les livres tournent d'un membre à l'autre  
qui lit alors les livres transmis.

Tous les deux mois, on se retrouve un soir autour d'un  
café, d'un thé et de gâteaux pour discuter des livres mis  
dans la bibliothèque tournante.

Idéalement, il faudrait que  
nous soyons 10 personnes  
pour que cela fonctionne.  
Alors si vous souhaitez  
m'aider à créer cette bi-  
bliothèque tournante, merci  
de me contacter au  
02.54.74.39.92 le soir après  
19h30.



Christine MAILLÉ

**L**es urgences médicales :

### PHARMACIES

Appeler le **3237**

Identifiez votre commune.

Donnez l'heure à laquelle vous irez à la Pharmacie. Le serveur  
vous donnera l'adresse des pharmacies de garde - Si vous hésitez  
trop longtemps ou si vous faites des erreurs de frappe, vous  
serez transféré sur un opérateur.

### MEDECINS

en cas d'urgence, appeler le SAMU en faisant le **15**

### CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Appeler le **02 54 78 17 26**

### KINESITHERAPEUTES

Soins respiratoires d'urgence : Appeler le **02 54 56 84 84**

**L**e ragondin : C'est un mammifère de l'ordre des rongeurs. Il a deux incisives oranges très longues. Avec ses narines obturables placées très haut sur la tête, son épaisse fourrure imperméable, il est parfaitement adapté à la vie aquatique. On le trouve dans les zones d'eau douce : marais, étangs, cours d'eau. Il creuse des terriers de quelques mètres de profondeurs avec plusieurs entrées dont l'une est immergée.



Il mange de l'herbe, des feuilles, tiges de végétaux, racines, écorces de jeunes arbres et aussi blé, maïs, carottes. La femelle a 2 ou 3 portées par an de 5 petits en moyenne. Dans la nature, le ragondin peut vivre 4 à 5 années.

Le ragondin est originaire d'Amérique du sud. Il a été introduit en France au 19<sup>e</sup> siècle pour l'utilisation de sa fourrure. Vers 1930, l'élevage n'étant plus rentable, les animaux ont été relâchés dans la nature. Ils provoquent de gros dégâts. Le renard, le putois, quelques rapaces sont les prédateurs des jeunes ragondins. Ces rongeurs résistent à des températures très basses. Le gel prolongé porte un coup sévère à la population. De plus, il est porteur de maladies transmissibles : leptospirose, douve du foie. Les méthodes de destruction sont le piégeage par cage-piège et le tir. Le poison n'est pas autorisé.

**Réponse de l'énigme précédente :** Son bénéfice s'élève à 20 francs. Il y a plusieurs façon de raisonner: On peut considérer qu'il a gagné 10 francs à chaque transaction. Le fait qu'il s'agisse du même livre pour les deux transactions n'a aucune importance... On peut faire la somme de ce qui entre dans sa caisse et de ce qui en sort, ce qui donne:  $80 - 70 + 100 - 90 = 20$  francs...

**Enigme:** Une histoire de famille. Deux pères et deux fils sont assis autour d'une table ; sur cette table se trouvent quatre oranges, chacun en prend une ; suite à cela, il reste une orange sur la table. Contrairement à ce que vous pourriez croire, il n'y a pas de contradiction. Alors ?

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

**Horizontalement :** 1/ Complément de « Roméo » - Outil de terrassement 2/ Pour « cela » - Pour « Assemblée générale » - « Et la suite... » 3/ Mouvement compulsif - Salle de séjour. 4/ Plante modifiée - groupe de deux 5/ « Blanche » ou « à feux » - Se transformer 6/ En tête de l'intelligence artificielle - chef 7/ Rayonner 8/ Pronom personnel - gaine 9/ enchevêtrer 10/ Japonais 11/ Maquilla - professions

**MOTS CROISES**

**Verticalement :** A/ Mettre à jour B/ Poème C/ Compresser D/ Fleuve côtier - Mère des Titans - Blonde à consommer avec modération E/ Norme de téléphonie mobile - Petite cousine de la DS F/ Féculé de Maïs G/ Il abrite les Inuits - participe enjoué H/ Auxiliaire - Le Maire en est Officier I/ Résidu de combustion - Exposé J/ Avant la taxe - Lettre grecque - Fleuve russe K/ Boiteux - Atomes chargés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	P	I	N	V	A	R	I	A	N	T	
2	R	A	P	I	A	A	A	N	I	R	
3	O	E	S	E	B	A	C	E	E		
4	M	O	C	H	E	L	R	E	M		
5	O	A	U	M	E	M	E	I			
6	T	U	A	S	E	A	R	M	E		
7	E	S	T	U	R	B	I	U			
8	U	R	A	B	A	G	I	L	E		
9	R	A	I	T	I	R	E				
10	D	O	U	I	L	L	E	T	T	E	
11	D	O	I	L	E	T	E	S	T		